ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

produits agricoles

Question écrite n° 95564

Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les effets non prévisibles de la mondialisation des productions agricoles. En effet, aujourd'hui, l'arrivée de certains pays sur les marchés rend les prix volatils. Bien que les aléas climatiques, imprévisibles par définition, puissent jouer sur ces prix, ils n'en sont pas la seule raison. Il souhaiterait connaître ce que le Gouvernement compte faire pour remédier à cette volatilité, dont les agriculteurs sont trop souvent les premières victimes.

Texte de la réponse

Le défi alimentaire mondial, marqué principalement par une volatilité excessive des prix agricoles, est une préoccupation forte de la France. C'est la raison de son inscription à l'ordre du jour du G 20 par le Président de la République. Les causes de la volatilité sont multiples : croissance de la demande en produits alimentaires plus rapide que l'offre agricole, multiplication des aléas climatiques, sanitaires et spéculation financière sur les marchés de dérivés... À l'occasion de la présidence du G 20, alors que la part de l'aide publique au développement consacrée à l'agriculture a diminué, la France souhaite réinvestir le champ de l'agriculture, dans la ligne des engagements pris avec le Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition (juillet 2008) et du G 8 de L'Aquila (juillet 2009). Parallèlement, l'encadrement des investissements privés, en particulier sur les terres agricoles, et la mutualisation des efforts de recherche agronomique doivent contribuer à la sécurité alimentaire mondiale. Par ailleurs, la présidence française du G 20 souhaite progresser sur la régulation des marchés agricoles internationaux. Les ministres de l'agriculture se réuniront en juin afin de proposer des solutions à la volatilité excessive des prix agricoles, en travaillant notamment sur les questions suivantes : l'amélioration de la transparence des marchés agricoles alors que l'incertitude et l'asymétrie d'informations engendrent la volatilité et la spéculation ; la réhabilitation des politiques de stockage, en particulier à l'égard des plus vulnérables ; une meilleure coordination des politiques agricoles pour prévenir et gérer les crises ; la mise en place d'instruments financiers de couverture des risques pour les pays les plus pauvres ; comment favoriser le développement durable de la production agricole. En lien avec les organisations internationales concernées (FAO, OCDE, Banque mondiale, PAM...), la présidence française du G 20 souhaite renforcer la sécurité alimentaire mondiale en la maintenant en haut de l'agenda international.

Données clés

Auteur : M. Bernard Carayon
Circonscription : Tarn (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 95564
Rubrique : Agriculture
Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire
Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE95564

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 décembre 2010, page 13414
Réponse publiée le : 22 février 2011, page 1739